

Séance du Conseil communal de la Commune de Sainte-Ode du 7 janvier 2019

PRESENTS : Catherine POOS-SIMON, Conseillère - Présidente  
Pierre PIRARD, Bourgmestre,  
Christophe THIRY, Marie DESSE, Jean-Pol MISSON, Echevins ;  
Laurence PIERLOT-HENROTTE, Présidente de CPAS ;  
DUPLICY, ZABUS, DABE, MACOIR, TANGHE, Conseillers communaux ;  
Anne-Sophie HERMAN, Directrice générale

#### PRESIDENCE DU CPAS

Le Conseil Communal déclare que les pouvoirs de madame Laurence PIERLOT-HENROTTE en tant que membre du collège communal sont validés.

La présidente du Conseil communal, Madame Catherine POOS-SIMON, invite madame Laurence PIERLOT-HENROTTE à prêter entre ses mains et en séance publique le serment dont le texte suit: « *Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux lois du peuple belge.* ».

Madame Laurence PIERLOT-HENROTTE, nouvelle présidente du CPAS, est dès lors déclarée installée comme membre du collège communal.